



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.1/2002/1
7 février 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits périssables
et de l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la coordination de la normalisation
des fruits et légumes frais
23-26 avril 2002, Genève

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-HUITIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 23 avril 2002*, à 10 heures

Note du secrétariat: Les cotes indiquées entre crochets sont celles de documents qui n'avaient pas été reçus par le secrétariat lorsque l'ordre du jour a été établi. Ces documents seront soit traduits et distribués (s'ils ont été reçus 10 semaines au moins avant la session), soit distribués dans la langue originale seulement (s'ils ont été reçus 6 semaines au moins avant la session). S'ils parviennent ultérieurement, ils seront distribués pendant la session en tant que documents non officiels. Ils seront également disponibles sur la page d'accueil du site Web s'ils ont été envoyés sur support électronique. Les cotes en italiques sont celles des documents de base et les cotes en gras celles des documents nouveaux.

* Des réunions des groupes de travail informels se tiendront le lundi 22 avril 2002 (sans interprétation). Celles-ci sont organisées à l'intention des membres des groupes de travail, comme indiqué dans le calendrier provisoire.

1. Adoption de l'ordre du jour **TRADE/WP.7/GE.1/2002/1**
2. Faits nouveaux intéressant la Section spécialisée survenus depuis la quarante-septième session **TRADE/WP.7/GE.1/2002/2**
3. Propositions de révision de normes CEE-ONU
 - a) Anones *TRADE/WP.7/GE.1/2001/3 (Espagne)*
 - b) Pommes et poires *TRADE/WP.7/2000/11/Add.1 (Norme en vigueur)*

Liste des variétés **TRADE/WP.7/GE.1/2002/3 (Allemagne)**
TRADE/WP.7/GE.1/2002/4 (Lituanie)

Normes CEE-ONU distinctes proposées pour les pommes et les poires *TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.1 (Nouvelle-Zélande)*
TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.2 (Nouvelle-Zélande)
TRADE/WP.7/GE.1/2002/5 (Chili)
[TRADE/WP.7/GE.1/2002/6 (Nouvelle-Zélande)]
 - c) Avocats *TRADE/WP.7/2001/9/Add.6*
 - d) Agrumes *TRADE/WP.7/2000/11/Add.3*
TRADE/WP.7/2000/11/Add.3/Corr.1

[TRADE/WP.7/GE.1/2002/7 (Espagne)]
TRADE/WP.7/GE.1/2002/8 (Afrique du Sud)
 - e) Kiwis **[TRADE/WP.7/GE.1/2002/9 (Nouvelle-Zélande)]**
 - f) Poireaux **TRADE/WP.7/GE.1/2002/10 (Communauté européenne)**
 - g) Pêches et nectarines
 - h) Prunes *TRADE/WP.7/2000/11/Add.16*
 - i) Fraises *TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3*
[TRADE/WP.7/GE.1/2002/11]

- j) Raisins de table *TRADE/WP.7/2001/9/Add.7*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/12 (Afrique du Sud)
4. Proposition concernant un projet de norme CEE-ONU pour les ananas *TRADE/WP.7/GE.1/2002/15/Add.2 (COLEACP)*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/13 (COLEACP)
5. Questions relatives aux appellations commerciales et aux noms des variétés *TRADE/WP.7/2001/9/Add.13 (Secrétariat)*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/14 (France)
6. Révision des méthodes de travail et du Protocole de Genève *TRADE/WP.7/2001/6*
[TRADE/WP.7/GE.1/2002/15]
TRADE/WP.7/GE.1/2002/INF.2 (Secrétariat)
7. Révision de la norme-cadre *TRADE/WP.7/2001/3*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/16 (Secrétariat)
8. Proposition visant à établir une liste internationalement reconnue des descriptions commerciales et des codes de classification des fruits et légumes **TRADE/WP.7/GE.1/2002/17 (Secrétariat)**
TRADE/WP.7/GE.1/2002/INF.1 (Italie)
9. Questions laissées en suspens à la dernière session
- Échange d'informations sur les cas de non-conformité *TRADE/WP.7/2000/11/Add.21*
- Établissement d'une liste de pays utilisant le marquage par codes *TRADE/WP.7/2000/11/Add.22*
- Révision du Guide pour le contrôle de la qualité *AGRI/WP.1/R.190*
10. Participation aux travaux de la Section spécialisée
11. Acceptations
12. Questions présentant un intérêt qui découlent des travaux:
- a) de la Commission du Codex Alimentarius
- b) de l'Union européenne
- c) du Régime de l'OCDE

13. Activités opérationnelles
14. Questions diverses
15. Préparation de la prochaine session
 - a) Travaux futurs
 - b) Date et lieu de la prochaine session
 - c) Préparation de la cinquante-huitième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité
16. Élection du Bureau
17. Adoption du rapport

Calendrier proposé

Lundi 22 avril	10 heures-13 heures	Groupes de travail informels (anglais seulement): Pommes et poires: Allemagne, Belgique, Chili, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni Kiwis: Allemagne, Chili, États-Unis, Italie, Nouvelle-Zélande
	15 heures-18 heures	Groupes de travail informels (anglais seulement): Raisins de table: Afrique du Sud, Chili, Grèce Ananas: Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Espagne, France, Portugal, COLEACP
Mardi 23 avril	10 heures-13 heures	Points 1 à 3
	15 heures-18 heures	Point 3
Mercredi 24 avril	10 heures-13 heures	Point 3
	15 heures-18 heures	Points 3 à 7
Jeudi 25 avril	10 heures-13 heures	Points 8 à 16
	16 heures-18 heures	Groupe de travail des méthodes de travail
Vendredi 26 avril	10 heures-13 heures	Point 17

NOTES EXPLICATIVES

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 Faits nouveaux intéressant la Section spécialisée survenus depuis la quarante-septième session

On trouvera résumés dans le document TRADE/WP.7/GE.1/2002/2 les résultats de la cinquième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-septième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité qui intéressent la Section spécialisée.

Point 3 Propositions de révision de normes CEE-ONU

a) Anones

Document de base: *TRADE/WP.7/GE.1/2001/3 (Espagne)*
(en anglais seulement)

Une proposition de révision de la norme a été élaborée par l'Espagne pour la dernière session. Elle a été accueillie avec satisfaction, en principe, par la Section spécialisée parce qu'elle consistait en une simplification du texte.

Les observations ci-après ont été faites et devraient être examinées avant que le texte ne soit adopté:

- Le titre de colonne «weight per fruit» (poids par fruit) devrait être remplacé par «weight of the smallest fruit in the package» (poids du fruit le plus petit dans l'emballage);
- Aucune variation maximale n'est indiquée pour le poids supérieur à 825 g;
- Dans les tolérances de calibre, il faudrait remplacer «(100/125 g)» par «(100/225 g)»;
- Il a été suggéré d'inclure des dispositions pour la catégorie II;

b) Pommes et poires

Liste des variétés

Norme en vigueur: *TRADE/WP.7/2000/11/Add.1*
Documents pour la présente session: *TRADE/WP.7/GE.1/2002/3 (Allemagne)*
TRADE/WP.7/GE.1/2002/4 (Lituanie)

Le Groupe de travail avait établi pour la dernière session une nouvelle version de la liste de variétés fondée sur la liste figurant dans la norme en vigueur. Tous les ajouts ou suppressions effectués par le Groupe de travail ont été signalés. Aucune décision n'a été prise à la réunion.

Les délégations ont été invitées à adresser leurs observations à la délégation de l'Allemagne qui a établi une nouvelle version. De nouvelles propositions ont été reçues de la Lituanie.

Normes CEE-ONU distinctes proposées pour les pommes et les poires

<i>Documents de base:</i>	<i>TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.1</i> <i>(Nouvelle-Zélande)</i> <i>TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.2</i> <i>(Nouvelle-Zélande)</i>
Documents pour la présente session:	TRADE/WP.7/GE.1/2002/5 (Chili) TRADE/WP.7/GE.1/2002/6 (Nouvelle-Zélande)

Les documents de base ont été établis par le Rapporteur en fonction des observations faites à la dernière session.

La Section spécialisée est convenue à sa dernière session de poursuivre les travaux sur l'inclusion du calibrage par le poids et tout particulièrement les poids minimums et les tolérances. Une nouvelle proposition est attendue de la Nouvelle-Zélande sur la base des observations reçues d'autres délégations. La délégation du Chili a établi un tableau comparatif sur le calibrage par le poids.

c) Avocats

Recommandation pour une période d'essai: *TRADE/WP.7/2001/9/Add.6*

La période d'essai recommandée s'achèvera en novembre 2002. À la dernière session, les prescriptions relatives à la maturité ont été incluses pour le restant de la période d'essai. Le COLEACP a fait observer que les variétés des Caraïbes avaient des caractéristiques assez différentes de celles des autres variétés. La Section spécialisée est invitée à revoir la recommandation, à envisager la levée de toutes réserves et à présenter une proposition au Groupe de travail sur la façon de procéder.

d) Agrumes

Norme en vigueur:	<i>TRADE/WP.7/2000/11/Add.3 et Corr.1</i>
Documents pour la présente session:	[TRADE/WP.7/GE.1/2002/7 (Espagne)] TRADE/WP.7/GE.1/2002/8 (Afrique du Sud)

La délégation espagnole rendra compte d'un projet de recherche sur les prescriptions relatives à la maturité pour les oranges. L'Afrique du Sud propose de modifier les dispositions sur le calibrage.

e) Kiwis

Document pour la présente session: [TRADE/WP.7/GE.1/2002/9
(Nouvelle-Zélande)]

Il y a eu à la dernière session un long débat sur la révision de cette norme, s'agissant en particulier des prescriptions relatives à la maturité. Le Rapporteur (Nouvelle-Zélande) rendra compte des faits nouveaux survenus depuis la dernière session et présentera éventuellement une nouvelle proposition.

f) Poireaux

Document pour la présente session: TRADE/WP.7/GE.1/2002/10
(Communauté européenne)

Ce document contient une proposition de modification de la norme présentée par la Communauté européenne.

g) Pêches et nectarines

À la dernière session, il a été décidé que le Groupe de travail (Afrique du Sud, Chili, Grèce, France, Portugal, Italie et Suède) se pencherait sur les points suivants:

- Calibre «D»
- Indicateurs de maturité
- Informations données par le Royaume-Uni sur l'utilisation des indices Brix
- Notion de «fruits bien mûrs» (Chili)
- Proposition de l'Ukraine (TRADE/WP.7/GE.1/2000/14).

La délégation française rendra compte des progrès réalisés.

h) Prunes

Recommandation pour une période d'essai: TRADE/WP.7/2000/11/Add.16

La période d'essai recommandée s'achèvera en novembre 2002. De nouvelles variétés hybrides ont été incluses dans la norme sous leurs appellations commerciales. Conformément au débat qui a eu lieu dans le cadre du Groupe de travail, la Section spécialisée est invitée à examiner la recommandation en s'intéressant tout particulièrement à la mention des appellations commerciales et à faire une proposition au Groupe de travail sur la façon de procéder. La Section spécialisée devrait se prononcer sur les amendements à la norme en fonction de la solution arrêtée par le Groupe de travail pour la mention des appellations commerciales.

i) Fraises

Document de base: *TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3*
Document pour la présente session: [TRADE/WP.7/GE.1/2002/11]

À la dernière session, la Section spécialisée a provisoirement approuvé un certain nombre de propositions de modification de la norme CEE-ONU pour les fraises (voir TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3). La révision proposée n'a pas été adoptée par le Groupe de travail, mais a été renvoyée à la Section spécialisée. Le Groupe de travail a estimé que la question de la révision de la norme devait être examinée plus avant par la Section spécialisée et qu'il n'y avait pas d'urgence en la matière parce que la réunion plénière de l'OCDE n'avait pas encore achevé la brochure explicative pour les fraises.

j) Raisins de table

Recommandation pour une période d'essai: *TRADE/WP.7/2001/9/Add.7*
Document pour la présente session: TRADE/WP.7/GE.1/2002/12 (Afrique du Sud)

La recommandation a été approuvée à la dernière session et la période d'essai s'achèvera en novembre 2003. Les amendements concernant les prescriptions relatives à la maturité et le calibre des grappes ont été intégrés. À la présente session, le Groupe de travail (Afrique du Sud, Chili et Grèce) devrait rendre compte des progrès réalisés sur les points suivants:

- Définition des indices Brix et des rapports sucre/acidité satisfaisants selon la variété, afin d'identifier les groupes de variétés pour lesquels les mêmes niveaux pourraient être acceptables;
- Examen des méthodes d'échantillonnage et de mesure pour les indices susmentionnés.

En outre, l'Afrique du Sud propose de modifier la liste des variétés. La Section spécialisée devrait se prononcer sur les amendements à la norme en fonction de la solution retenue par le Groupe de travail pour la mention des appellations commerciales.

Point 4 Proposition concernant un projet de norme CEE-ONU pour les ananas

Document de base: *TRADE/WP.7/GE.1/2002/15/Add.2 (COLEACP)*
Document pour la présente session: TRADE/WP.7/GE.1/2002/13 (COLEACP)

À la dernière session, il a été décidé de présenter la proposition au COLEACP de manière claire en utilisant la norme Codex existante, de l'adapter en fonction de la norme-cadre de la CEE-ONU, d'apporter des modifications à ce texte, de les faire ressortir et d'ajouter des justifications à ces modifications. La délégation des États-Unis a accepté d'effectuer des travaux de recherche sur la durée de conservation des ananas avec ou sans couronne.

Point 5 Questions relatives aux appellations commerciales et aux noms de variétés

Document de base: TRADE/WP.7/2001/9/Add.13 (Secrétariat)
Document pour la présente session: [TRADE/WP.7/GE.1/2002/14 (France)]

La question a été longuement traitée aux dernières sessions de la Section spécialisée et du Groupe de travail. Tenant compte des conseils reçus du Bureau des affaires juridiques, le Groupe de travail a arrêté une solution pour la mention des appellations commerciales dans les normes CEE-ONU (voir TRADE/WP.7/GE.1/2002/2). C'est la Section spécialisée qui mettra concrètement en œuvre cette solution. Le Groupe de travail a demandé à la Section spécialisée d'examiner en particulier les questions de marquage touchant les appellations commerciales. Un document de la France est attendu sur ce point.

Point 6 Révisions des méthodes de travail et du Protocole de Genève

Document de base: TRADE/WP.7/2001/6
Documents pour la présente session: [TRADE/WP.7/GE.1/2002/15]
TRADE/WP.7/GE.1/2002/INF.2 (Méthodes de travail révisées)

À sa dernière session, le Groupe de travail a examiné la question de la révision éventuelle du Protocole de Genève (voir TRADE/WP.7/GE.1/2002/2). Il a invité la Section spécialisée à inscrire ce point à l'ordre du jour et à communiquer ses idées et avis au Groupe de travail des méthodes de travail. Le secrétariat rendra compte de ses conclusions concernant le statut juridique d'un protocole. Le document informel contient la version actuelle du document révisé.

Point 7 Révision de la norme-cadre

Document de base: TRADE/WP.7/2001/3
Document pour la présente session: TRADE/WP.7/GE.1/2002/16 (Secrétariat)

À la dernière session du Groupe de travail, le secrétariat a proposé de passer dans les normes de la CEE-ONU à un système de numérotation à plusieurs niveaux (1, 1.2, 1.2.1, etc.). Cette proposition a été bien accueillie et le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'établir un exemple complet fondé sur la norme pour les agrumes.

Point 8 Proposition visant à établir une liste internationalement reconnue des descriptions commerciales et des codes de classification des fruits et légumes

Documents pour la présente session: TRADE/WP.7/GE.1/2002/17 (Secrétariat)
TRADE/WP.7/GE.1/2002/INF.1 (Italie)

Une première réunion du Groupe de travail a eu lieu en novembre 2002. Le document pertinent contient un aperçu de cette réunion à laquelle ont été rassemblées les informations contenues dans les normes CEE-ONU à coder. Le Groupe de travail se réunira à nouveau pendant la présente session pour continuer le codage et établir un exemple.

Le document informel de l'Italie présente de manière détaillée les questions de codage pour les produits frais et de l'application des codes dans la chaîne d'approvisionnement.

Point 9 Questions laissées en suspens à la dernière session

Échange d'informations sur les cas de non-conformité

Document de base: *TRADE/WP.7/2000/11/Add.21*

Le secrétariat établira une liste contenant des informations sur les personnes ou organismes à contacter. Les délégations sont invitées à communiquer les adresses pertinentes au secrétariat pendant la session.

Établissement d'une liste de pays utilisant le marquage par codes

Document de base: *TRADE/WP.7/2000/11/Add.22*

Seules quelques réponses au questionnaire ont été reçues. Les délégations sont invitées à communiquer les informations pertinentes pendant la session.

Révision du Guide pour le contrôle de la qualité

Document de base: *AGRI/WP.1/R.190*

Par suite d'une décision prise à la dernière session, le secrétariat a placé la version actuelle du document sur le site Web. À ce jour, aucune proposition de révision du document n'a été reçue.

Point 10 Participation aux travaux de la Section spécialisée

À la dernière session, il a été convenu que le Président, avec le concours du secrétariat, rédigerait une lettre visant à encourager la participation. Elle serait notamment adressée aux associations internationales de gros distributeurs. La Section spécialisée sera informée de tout élément nouveau.

Point 11 Acceptations

Le secrétariat avait établi pour la précédente session un document de synthèse indiquant les normes acceptées par chaque pays. Ces données sont également disponibles sur le site Web du Groupe des normes agricoles à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/agr (sous GENERAL). Les délégations sont invitées à contrôler les informations sur ce site et à communiquer des rectificatifs au secrétariat à la présente session.

Point 12 Questions présentant un intérêt qui découlent des travaux

- a) **de la Commission du Codex Alimentarius**
- b) **de l'Union européenne**
- c) **du régime de l'OCDE**

Les délégations de ces organisations ont été invitées à rendre compte des activités intéressant la Section spécialisée.

Point 13 Activités opérationnelles

Les délégations sont invitées à rendre compte des activités récentes et de tout projet pour l'avenir.

Point 14 Questions diverses

Point 15 Préparation de la prochaine session

a) Travaux futurs

Les délégations sont invitées à faire des propositions concernant les travaux futurs de la Section spécialisée.

b) Date et lieu de la prochaine session

c) Préparation de la cinquante-huitième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Les délégations sont invitées à indiquer toute question qui devrait être portée à l'attention du Groupe de travail.

Point 16 Élection du Bureau

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, la Section spécialisée doit élire un président et un vice-président. À sa quarante-septième session, le Groupe d'experts avait élu M. D. Priester (États-Unis) Président et Mme U. Bickelmann (Allemagne) Vice-Présidente.

Point 17 Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de sa quarante-huitième session, sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

NOTE DU SECRÉTARIAT

Les communications doivent être envoyées au secrétariat soit sur disquette par la poste à l'adresse suivante:

**Spécialiste des normes alimentaires
Division du commerce de la CEE-ONU
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Téléphone: (41) 22 917 2450
Télécopie: (41) 22 917 0629**

soit par courrier électronique à l'adresse suivante:

agristandards@unece.org

La documentation établie pour la réunion sera disponible sur notre page d'accueil:

<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>

Conformément aux nouvelles instructions en matière de sécurité, les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription qui figure au verso et à le retourner par télécopie (+00 41 22 917 0629) au secrétariat avant le **18 avril 2002**.

Avant de pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations, les participants sont priés de se rendre munis de leur formulaire original à la Section de la sécurité, située à la Villa Les Feuillantines où une carte d'entrée leur sera remise.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference _____ Date: _____

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
Mrs. _____
Ms. _____

Participation Category

Head of Delegation Member <input type="checkbox"/>	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>
...	
Participating From / Until	
From _____	Until _____

Document Language Preference English French Other _____

Official Occupation (in own country) _____ Passport or ID Number _____ Valid Until _____

Official Telephone N°. _____ Fax N°. _____ E-mail Address _____

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse Yes N°

Family Name (Spouse) _____ First Name (Spouse) _____

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature _____</p> <p>Spouse Signature _____</p> <p>Date _____</p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>Spouse photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued _____</p> <p>Initials, UN Official _____</p>
--	--	---	---
